



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2026 DAC 187 Subventions (86 000 euros) de fonctionnement et conventions avec quatre structures de pratique artistique dont une SCOP.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien aux associations de pratique artistique et culturelle amateur, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter notre soutien à quatre structures du territoire parisien :

La SCOP **ACP La Manufacture Chanson** a pour origine Les Ateliers Chanson de Paris, première école de la chanson fondée par Christian Dente en 1983, et implantée depuis 2007 dans des locaux situés 124, avenue de la République dans le 11^e arrondissement. Elle est devenue en 2012 une SCOP, Société coopérative et participative. La vocation de cette école est de former en deux ans de jeunes professionnels à la chanson d'expression française et à toutes les activités s'y rapportant. Elle ouvre également aux amateurs ses divers enseignements. Elle propose de nombreuses disciplines enseignées par des artistes en activité, et travaille avec les circuits professionnels afin de susciter des rencontres avec les gens du métier. Le tarif des cours varie pour chaque module de 350 euros pour les moins élevés à 1500 euros en fonction du nombre d'heures et du niveau. Ses activités se répartissent en cinq axes fondamentaux : la formation (pratique en amateur, école de la chanson, formation professionnelle, Master-classes) ; la diffusion (concerts, résidences d'artistes, scènes-ouvertes, tremplin...) ; l'action artistique et culturelle auprès de tous les publics ; l'insertion professionnelle d'artistes ; la mise à disposition de salles (pour des répétitions, créations ou réunions). L'ACP Manufacture Chanson est fortement impliquée dans la structuration du secteur de la chanson d'expression française et des musiques actuelles et participe activement au Conseil Parisien de la Musique. Elle consacre une partie importante de son activité au développement des pratiques artistiques amateurs. La structure est aussi très active auprès des lycéens et lycéennes à qui elle propose des ateliers de découverte, écriture et pratique musicale. L'association a rejoint deux réseaux : Fédéchanson et le Réseau Chaînon dans sa division Ile-de-France l'année dernière. Elle a également été certifiée QUALIOPI dans le cadre de la démarche qualité des prestataires de formation. L'équipe pédagogique se charge à la fois des cours professionnels et amateurs. La certification au Répertoire Spécifique de France Compétence « Écriture de textes de chanson dans les musiques actuelles » est renouvelée en 2026.

La période 2024-25 a compté un doublement du nombre de stagiaires en formation professionnelle initiale pour un total de 5 460 heures et 79 stagiaires amateurs pour un total de 2 206 heures. Des projets auprès des publics lycéens ont été également reconduits et amplifiés lors de ces mêmes saisons (mise à disposition de salles, M.A.O, Première scène...). Pour 2026, l'ACP la Manufacture chanson poursuit la certification France compétences de ses modules de formation professionnalisants. Les actions mentionnées préalablement sont reconduites. Enfin, dans le cadre du dispositif de rénovation énergétique des lieux, la structure poursuit le réaménagement de son site.

Le Comité pour une maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien dans la Maison des Métallos - Comité Métallos (11^{ème}) est né du regroupement des mouvements associatifs qui s'étaient mobilisés pour la sauvegarde de la Maison des Métallos, ancien siège de l'Union Fraternelle des Métallurgistes (UFM). L'association a développé des partenariats avec l'UFM ainsi qu'avec l'Institut d'histoire de la métallurgie de la CGT. Le Comité Métallos organise une bourse aux livres et une artothèque de rue, Circul'œuvres, qui propose aux passants de choisir des œuvres de la collection pour les découvrir chez soi pendant trois mois. Sa vigilance sur les questions citoyennes et sur le matrimoine lui permet de créer des liens entre les habitants et les artistes d'un même quartier. En parallèle, l'association participe annuellement aux Journées du Matrimoine, à la fête du Printemps au jardin Truillot et à un évènement au Palais de la Femme. Chaque année, le parcours Filles Femmes traite de la condition de la Femme sous un nouvel angle. En 2023, le Comité Métallos a programmé le 20^{ème} parcours sur la thématique « Faire corps » qui questionnait le geste, l'équilibre, l'esthétique et la position de l'individu dans le groupe au travers d'ateliers gratuits dirigés par des artistes intervenants. Ces ateliers ont compté 80 participantes. Les restitutions (photos, chants, danses) ont été présentées, comme chaque année, dans un espace ouvert et accessible à tous les publics. Le Comité Métallos a choisi « Génération-régénération » ou la thématique de la transmission à travers le parcours de vie de femmes

pour son projet 2025. En 2026, les journées du Matrimoine se renouvellent puisque les CMA 11 et 20 sont partenaires du projet dans le cadre d'une déambulation festive.

Par ailleurs, l'association Tatane collaborera avec les artistes du Comité pour des ateliers d'écriture et de danse auprès des jeunes sur la thématique du genre. Enfin, l'atelier de marionnettes au Centre social Picoulet est renouvelé.

L'association **la Sirène de Paris** (14ème) œuvre depuis plus d'un siècle, afin de permettre aux orchestres amateurs et aux ensembles à vent de tout horizon de pratiquer et promouvoir la diversité des répertoires des musiques d'orchestres. Les plus grands compositeurs français ont retranscrit des partitions pour sa formation (Camille Saint-Saëns, Claude Debussy...). Membre de la confédération musicale de France (CMF) et de la Fédération Musicale de Paris (FMP), l'association soutient la formation à la direction des ensembles à vents, propose des passerelles entre cursus de conservatoire et pratique autonome. Elle tisse également des partenariats avec des ensembles amateurs parisiens (l'Aria de Paris, Chorus 14, le Chœur éphémère, la Maîtrise des Polysons...). Grâce à sa nouvelle infrastructure, le Pavillon de la Sirène, la Sirène de Paris promeut les conditions d'une pratique amateur de qualité destinée au plus grand nombre et en particulier aux jeunes, à travers notamment ses concerts pédagogiques. 700 personnes adhèrent à son projet dont une centaine d'élèves des conservatoires parisiens.

Musique Ensemble XXème propose des cours individuels et des ateliers d'ensembles musicaux. L'école s'est développée depuis sa fondation en 2000, passant d'une douzaine à près d'une trentaine de professeurs et ses effectifs de 200 à plus de 500 élèves. Elle permet à un public issu de différents milieux socio-professionnels, de tout niveau musical et de tout âge, d'apprendre et de pratiquer. L'enseignement est fondé sur le décloisonnement des répertoires, du classique aux musiques actuelles, en passant par le jazz et les musiques du monde. L'école propose des cours d'instruments traditionnels et a dans ce cadre, ouvert une classe de Oud après avoir créé un ensemble d'accordéons diatonique. L'apprentissage individuel s'associe toujours à la pratique collective, L'école fédère trois orchestres. Musique Ensemble XXème développe par ailleurs des échanges internationaux avec d'autres écoles de musique européennes. L'association cherche notamment à développer l'accès à la musique pour les publics éloignés et dans différents lieux : prison de la Santé, EHPAD Korian et Alquier Debrousse, centres sociaux, etc. Le projet a également été à l'initiative d'un collectif des structures d'enseignement de la musique amateur dans le 20ème arrondissement (Cosema20) dont le conservatoire et les centres d'animation de la ville sont membres.

240 enfants et 262 adultes sont inscrits pour la période 2025-2026. L'école demeure attentive à l'accès à la pratique à tous les âges : 11% de ses inscrits ont plus de 60 ans et des temps de travail intergénérationnels sont mis en place. Par ailleurs, 37 concerts (avec 3 500 participants), parmi lesquels les auditions ouvertes au public, ont été organisés lors de la dernière saison. Enfin, l'association organise des bals intergénérationnels plusieurs fois par an. La programmation 2025-2026, outre la reconduction des cours hebdomadaires, prévoit des temps de musique collective ; l'atelier de musiques actuelles est renouvelé, en lien avec un ensemble de partenaires locaux. En parallèle, Musique Ensemble développe la création de la plateforme web, *Musicien cherche musicien*, pour inciter les amateurs à pratiquer en groupe.

Je vous propose de bien vouloir confirmer le soutien de la Ville de Paris aux associations :

- À la SCOP ACP La Manufacture Chanson (11ème) en lui attribuant au titre de 2026 une subvention de 11.000 euros ;
- Au Comité pour une maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien dans la Maison des métallos – Comité des métallos (11ème) en lui attribuant au titre de 2026 une subvention de fonctionnement de 15.000 euros ;
- À l'association La Sirène de Paris (14ème) en lui attribuant au titre de 2026 une subvention de 30 000 euros ;
- À l'association Musique Ensemble XXe (20ème) en lui attribuant au titre de 2026 une subvention de 30.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions nominatives de ces associations précédemment citées et jointes en annexe.

Le Maire de Paris